



Plaintes pour faux témoignages

Par Visiteur

J'ai été victime de faux témoignages puis je les attaquer ou attendre la fin de mon procès ?
Puis je attaquer les magistrats instructeurs de mon dossier pour déni de justice car durant à chaque convocation ce fut toujours à charge

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Qu'entendez vous par faux témoignage? Est ce que ce témoignage a été fait sous serment?

Je comprends tout à fait que selon vous l'instruction ait pu être menée à charge. Cependant vous êtes assisté d'un avocat qui est là pour faire en sorte que vos droits soient respectés. De plus, il est très difficile de prouver que l'instruction n'a été faite qu'à charge. Par ailleurs, l'instruction préparatoire est comme son nom l'indique préparatoire et en toute état de cause une instruction est refaite à l'audience de jugement.

Cordialement